

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 6 novembre 2018.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Cécile Hélie, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Mme Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absente : la conseillère Lorrie Gagnon.

Public : monsieur Daniel Labbé.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2018-11-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2018.

2018-11-02 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal du 3 octobre 2018 soit adopté tel que présenté avec la correction suivante : aux points 11 et 12, lire pour l'hiver 2018-2019 et non l'année 2018-2019.

3-Affaires en découlant.

Étude sur le compostage. Étude des services de sécurité incendie. Intérêts SQ. Règlement sur le cannabis. Date de dépôt de projets – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. 8 projets déposés – Internet.

4-Approbation des comptes.

2018-11-03 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que les comptes du mois d'octobre 2018 soient adoptés.

Salaires payés en octobre	:	5,179.18\$
Comptes payés en octobre	:	25,020.10\$
Comptes à payer en novembre	:	<u>2,072.89\$</u>
Total	:	32,272.17\$

5-Adoption de la correspondance.

2018-11-04 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Monsieur Daniel Labbé, résident au 169, Chemin de la Plage, fait une demande aux membres du conseil quant à la possibilité de créer un nouvel accès au Chemin de la Plage afin de faciliter la virée pour la charrue.

2018-11-05 **7-MRC. Redevance relative à la coupe de bois.**

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 9410\$ à la MRC (Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux). Ce montant est la redevance relative à la coupe de bois qui s'est faite sur les deux (2) lots de la municipalité à l'hiver 2017-2018.

8-Dépôt des états comparatifs et budgétaires.

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale secrétaire-trésorière, madame Élise Gagnon, dépose pour le second semestre, l'état des projections budgétaires des revenus et dépenses de l'exercice courant et l'état comparatif avec l'exercice financier précédent en date du 31 octobre 2018.

9-Avis public concernant la 1^{ère} année du rôle triennal 2019-2020-2021.

Le rôle d'évaluation foncière de la municipalité d'Authier-Nord devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019, 2020 et 2021 a été déposé à nos bureaux le 1^{er} novembre 2018 et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières.

- 2018-11-06 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de publier l'avis public concernant la 1^{ère} année d'application du rôle triennal 2019-2020-2021 pour la municipalité d'Authier-Nord.
- 10-Soumission reçue pour le déneigement des avenues Lacerte et Poirier, et la rue Lefebvre pour l'hiver 2018-2019.**
- 2018-11-07 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter la soumission de Proulx et Genesse Inc. au montant de 1,870\$ + taxes pour le déneigement des avenues Lacerte et Poirier, et de la rue Lefebvre pour l'hiver 2018-2019 (Montant total 2,150.04\$).
- 11-Soumission reçue pour le déneigement des cours de l'édifice municipal et de la salle municipale + borne sèche pour l'hiver 2018-2019.**
- 2018-11-08 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'accepter la soumission de monsieur Yves Auger, de la compagnie R.Y. Auger s.e.n.c., au montant de 1,400\$ + taxes (1,609.65\$) pour l'ouverture des cours de l'édifice municipal, de la salle municipale et de la borne fontaine sèche pour l'hiver 2018-2019.
- 12-Déneigement des perrons de l'édifice municipal et le chauffage de la salle pour l'hiver 2018-2019.**
- 2018-11-09 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le conseil autorise la dépense de 550\$/mois à M. Paul-Henri Lacasse, pour le déneigement des perrons du bureau municipal et l'entretien du chauffage à la salle municipale pour l'hiver 2018-2019. Monsieur Lacasse entrera en service le 18 novembre prochain.
- 13-Procédure de vente pour non-paiement de taxes.**
- 2018-11-10 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que la directrice générale envoie une lettre recommandée à tous les non payeurs de taxes susceptibles d'être envoyés en vente pour taxes à la MRC.
- 14-Sécurité incendie.**
- La conseillère et déléguée à la Régie incendie donne un compte rendu de la séance du 1^{er} novembre dernier. Retour également sur l'étude des services en sécurité incendie.
- 15-Alarme La-Sar inc. Contrat de service de surveillance.**
- 2018-11-11 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de renouveler le contrat de surveillance avec Alarme La-Sar Inc., du 22-11-2018 au 21-11-2019, au montant de 165\$ + taxes (189.71\$).
- 16-UMQ : Adhésion pour 2019.**
- Les conseillers décident de ne pas adhérer.
- 17-Nomination d'un substitut pour le conseil d'administration de la MRC. Nomination d'un pro-maire pour l'année 2019.**
- 2018-11-12 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que la conseillère Lorrie Gagnon soit élue pro-maire. Madame Gagnon devient par le fait-même substitut pour le conseil d'administration de la MRC.
- 18-Nomination de deux délégués au Comité Bellefeuille.**
- 2018-11-13 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le maire Alain Gagnon, et le conseiller Steve Bruneau soient les deux personnes déléguées pour siéger au Comité Bellefeuille.
- 19-Invitations diverses.**
- 2018-11-14 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la directrice générale, Élise Gagnon, ainsi que la secrétaire trésorière, Carolle Bédard, se rendent à la séance d'information, offerte par la direction régionale de la Sécurité civile et de la sécurité incendie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, à Macamic, le 15 novembre prochain à 19h00. Leurs frais de déplacements seront remboursés.

20-Avis de motion concernant le règlement sur le traitement des élus pour l'exercice financier 2019.

Un avis de motion est donné par la conseillère Noëlla Dubé concernant le règlement sur le traitement des élus pour 2019.

21-Avis de motion concernant le règlement déterminant les taux de taxes, intérêts et pénalités pour l'exercice financier 2019.

Un avis de motion est donné par la conseillère Andrée Labranche concernant le règlement déterminant les taux de taxes, intérêts et pénalités pour l'exercice financier 2019.

22-Date pour séance de travail concernant le Budget et les règlements à mettre à jour.

La date du jeudi 29 novembre 2018, à 19h00, est retenue pour la première séance de travail concernant le budget 2019.

23-Période de questions.

Aucune question.

24-Questions diverses.

Inauguration : L'inauguration du local des membres de « Nouveau départ » aura lieu le 29 novembre prochain, de 17h00 à 19h00. Madame Maude Bergeron de la MRC sera présente. Un mini buffet sera offert en collaboration avec Action-Santé- l'Envolée d'Abitibi-Ouest.

Pick-up : Quelques réparations à faire.

Remorque : La remorque est prête.

2018-11-15

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le maire, Alain Gagnon, soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'immatriculation de la remorque.

Castors : Gérard Plante ira faire la vérification près du Chemin du Domaine Bel-Mik. Des arbres penchent vers le chemin.

Pompiers : Les pompiers se sont présentés le 27 octobre dernier pour l'Halloween mais aux alentours de 17h00. Il n'y avait pas d'enfants puisque les heures pour l'Halloween sur notre territoire étaient de 18h00 à 20h00.

25-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Cécile Hélie lève la séance. Il est 21h27.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. Gén. Sec.trésorière